

Le phénomène des migrations internationales est parti pour durer car ce qui le nourrit n'est pas prêt de disparaître ; il s'agit bien entendu des écarts persistants sinon croissants entre terres d'émigration et terres d'immigration, qu'il s'agisse de développement économique, social ou démographique ou encore d'État de droit, de bonne gouvernance et de respect des droits de l'Homme.

Les migrations internationales sont, on le sait, une question politiquement sensible à l'échelle interne comme internationale. De ce dernier point de vue, il faut s'interroger sur la réponse de la société internationale face à ce véritable défi économique, politique et humain ; comment à cet égard ne pas penser aux tragédies qui frappent régulièrement les migrants et qui voient ces derniers payer souvent de leur vie leur tentative désespérée de quitter misère, violence et/ou mépris de leurs droits ? Comment, à l'heure de la mondialisation, résorber le fossé qui sépare d'un côté la circulation des biens, des services et des capitaux, dont on connaît la force et le niveau sans précédent, et de l'autre la mobilité des hommes qui reste, elle, largement à conquérir ?

Ces interrogations revêtent d'autant plus d'acuité que le cadre normatif et institutionnel relatif aux migrants internationaux est notamment marqué par son éparpillement, se partageant entre niveaux national, régional et international ; même si elles partagent nombre de points communs, les politiques migratoires nationales sont, sans grande surprise, diverses ; de même au plan international la gouvernance des migrations internationales s'avère fragmentée : elle se divise entre plusieurs institutions développant chacune une régulation, une approche et une logique propres.

Le présent ouvrage réunit les actes du colloque organisé les 13 et 14 janvier 2011 par le CERIC et consacré aux défis des migrations à la société internationale. Fidèle à sa tradition et à une démarche qu'il a toujours voulue pluridisciplinaire, le CERIC a cherché à croiser les approches pour rendre compte d'un phénomène dont l'intérêt et la complexité ne sont plus à démontrer. Ce colloque est l'une des premières manifestations organisées par le GDR 3452 « Réseau universitaire européen – Droit de l'espace de liberté, de sécurité et de justice ». Ce réseau dont le CERIC-UMR 7318 est membre aux côtés du CDRE de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'IRDEIC de l'Université de Toulouse I, le CREDIP de l'Université Lyon III et le CEJEC de l'Université Paris-Ouest Nanterre, vise à offrir une visibilité européenne et internationale à la recherche sur l'Espace de liberté, de sécurité et de justice.

